

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT de 64,10 m² au 2^e étage (lot 19)

et D'UNE CAVE au sous-sol (lot 5)

Dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13003),
18, boulevard de la Révolution

MISE A PRIX : 26.000 EUROS
(vingt-six mille euros)

Visite le Mardi 3 Septembre 2019 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée, Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Dans un ensemble immobilier situé à MARSEILLE 13003 (3^{EME} ARRONDISSEMENT) 18, boulevard de la Révolution cadastré savoir section 811 A n° 89 Lieudit 16, boulevard de la Révolution pour une surface totale de 00 ha 10 a 92 ca,

Ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître COURTES, Notaire à Marseille, le 30 octobre 1957 dont une copie authentique a été publiée au premier bureau des hypothèques de Marseille, le 14 novembre 1957 volume 2531 numéro 23.

LOT NUMERO CINQ (5) :

Soit la propriété exclusive et particulière d'une cave sise au sous-sol du bâtiment A.

Et les deux/millièmes (2/1.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

LOT NUMERO DIX-NEUF (19) :

Soit la propriété exclusive et particulière d'un appartement sis au deuxième étage côté droit de l'immeuble A, comprenant un hall, deux chambres, un séjour, une salle d'eau, une cuisine, un WC, un placard, un petit balcon sur le devant, un balcon-séchoir avec lavoir et vide-ordures sur le derrière.

Et les trente-quatre/millièmes (34/1.000èmes) de la propriété du sol et des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

Maître Stéphane FORNELLI, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 16 avril 2018 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que :

L'appartement est situé au 2ème étage de l'immeuble et se compose d'une entrée, d'un couloir de circulation, d'un séjour, d'une cuisine, de deux balcons, de deux chambres, d'un WC et d'une salle de bains.

La cave est située au sous-sol de l'immeuble.

Les lieux sont loués suivant bail du 1^{re} mars 2015 moyennant un loyer mensuel de 700 euros dont 50 euros de charges.

Le syndic de la copropriété est le cabinet CHEYNET IMMOBILIER, 82, rue Paradis, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY stipule une surface Loi Carrez de 64,10 m².

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et dili-

gences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de MARSEILLE.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet

<http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@pdgconseils.com TOUS LES JOURS DE 10H00 A 12H00 EXCLUSIVEMENT.

- Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon - Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille le 12 juillet 2019

Me Thomas D'JOURNO
Avocat